Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 16 (1878)
Heft: 12

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-184706

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Seizième année. N° 12 Samedi 23 Mars 1878

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse : un an, 4 fr.; six mois, 2 fr. 50.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, 23 Mars 1878.

Le quartier de la Cité, d'habitude si calme, si solitaire depuis que ses casernes sont muettes et n'ouvrent leurs portes qu'aux cours donnés par l'Etat aux élèves sages-femmes, ce quartier, disons-nous, avait pris, mercredi dernier, une animation qui devenait un événement. Vers 10 heures du matin, on voyait la population se porter vers la ville haute par toutes les rampes qui y aboutissent. La troupe formait déjà la haie dès le portail de la Cathédrale au Château, se préparant à saluer le passage des membres de notre Corps législatif, appelés à prêter le serment qui précède l'ouverture de chaque nouvelle législature. Sur tout le parcours, la foule se range le long des trottoirs en files serrées, derrière les soldats; les fenêtres de la rue sont garnies de têtes; les dames y sont nombreuses et bienheureuses sont celles qui ont, pour ce jour-là, des amies à la Cité.

L'air est frais; on attend les mains dans les poches; les cache-nez se nouent soigneusement autour du cou, et nos Cadets battent de la semelle pour se réchauffer les pieds. Cependant, vue d'en haut, la rue présente un coup d'œil féerique. Les membres du tribunal cantonal viennent de passer d'un pas grave et précédés de deux huissiers en grand costume. L'heure de la cérémonie approche; tous les regards se tournent vers le Château. Les sonneurs de la Cathédrale sont à leur poste; l'un d'eux, sentinelle vigilante, attend sur la galerie du clocher le signal du concert aérien. Tout à coup le concierge du Château apparaît à la fenêtre du Département de l'Intérieur, qui fait face à la Cathédrale, et, agitant un petit drapeau vert et blanc, transmet aux sonneurs l'ordre parti de la salle du Grand Conseil.

Toutes les cloches sont mises en branle et remplissent l'air de leur grande et majestueuse voix; on entend le commandement de : *portez arme!* se répéter sur tout le front de la troupe; le canon tonne sur Montbenon; le corps des Cadets aux costumes frais et coquets comme des fleurs de printemps, se mettent en marche suivis du long cortége. Viennent d'abord les petits tambours au panache rouge et dont l'air crâne fait très bien pour la circonstance; puis l'excellente musique du Collége, dont les instruments brillants et les panaches d'un blanc de neige font un effet charmant; puis deux pelotons de Cadets marchant d'un pas régulier et ferme comme des troupiers dont les régiments entrent avec orgueil dans une ville conquise.

Attention! voici les six huissiers du Conseil d'Etat, vêtus aux couleurs cantonales et portant chacun une baguette mystérieuse, symbole dont personne jusqu'ici n'a pu nous expliquer l'origine..... Nos 230 députés suivent et marchent sur deux rangs; rien n'est plus démocratique que ce cortége, où les costumes, qui n'ont rien d'uniforme, groupent là, tous les quatre ans, les coupes et les nuances les plus diverses. Le chapeau-tube s'y place à côté du simple pochard et les conversations en patois s'y mélangent au langage recherché des avocats et des orateurs les plus distingués de la représentation nationale.

Tandis que la cathédrale est envahie par le cortége et des centaines de curieux qui s'y engouffrent avec peine, le gros de la foule longtemps contenue et serrée sur les trottoirs se répand de tous côtés et remplit en quelques instants toutes les pintes du quartier. Cette partie du programme est toujours fort goûtée par les détenteurs de ces établissements.

Dans l'après-midi, les officiers de la troupe et les commissaires chargés de l'organisation de la cérémonie prennent part à un excellent dîner offert par l'Etat. Les huissiers ont aussi le leur, et l'on raconte à ce sujet un incident fort amusant arrivé en pareille circonstance il y a douze ans.

Messieurs les huissiers, qui avaient droit à un certain nombre de bouteilles de vin ordinaire pour le dîner, préférèrent boire du vin bouché seulement, et recommandèrent au restaurateur de ne porter en compte que du vin ordinaire. Mais lorsque la valeur de l'Yvorne fut transformée en La Côte, le nombre des bouteilles augmenta au point que la note remise au Département portait : *A chaque huissier 17 bouteilles!*

Voilà, dit le conseiller chargé de viser ce mémoire, voilà qui s'appelle arroser un dîner.

Jean Cornu, de Vullierens, était devenu passionnément amoureux d'une jeune et jolie paysanne habitant le village voisin de Collombier sur Morges.

Lucie ne ressentait pas pour son adorateur un amour aussi ardent. Cornu n'était ni beau, ni spirituel; on disait même, en langage vulgaire, qu'il avait une araignée dans le plafond. Très persévérant dans ses vues, il allait régulièrement, chaque semaine, rendre visite à la dame de ses pensées, et ne se présentait jamais à elle sans être proprement vêtu et frais rasé. Néanmoins la belle se montrait quelque peu dédaigneuse et froide, au grand désespoir de Jean Cornu. Une seule considération lui faisait supporter les importunes assiduités de celui-ci et l'empêchait de rompre; c'était la fortune assez rondelette du prétendant, à laquelle, du reste, ses parents n'étaient pas complétement indifférents.

Les choses en étaient là, lorsqu'un beau matin la cloche d'alarme mit en émoi tout le village de Collombier. Les habitants de Pampigny, de Clarmont, de Grancy et de Vullierens accoururent avec leurs pompes à incendie, et, grâce à leur secours empressé, le ravage des flammes, qui menaçaient de détruire l'habitation des parents de Lucie, fut heureusement arrêté.

L'oncle de la jeune paysanne qui, au péril de sa vie, s'était élancé au milieu des flammes avec les plus courageux sauveteurs, éprouva un étonnement facile à comprendre en voyant arriver Cornu sur le lieu du sinistre, alors que les secours n'étaient plus nécessaires. Il ne put s'empêcher de lui dire :

— Mais comment se fait-il que tu ne sois pas venu plus tôt. Je pensais, au contraire, te voir arriver un des premiers!... Le feu est à la maison de Lucie, et tu n'es pas là!... Puis, l'examinant de plus près : Je crois sacrebleu que tu t'es rasé avant de partir?...

— Oh! voilà, répondit l'autre, je me suis seulement donné un petit coup.

Quelques mots du dictionnaire de la langue féminine. — Sous ce titre, le supplément littéraire du *Figaro*, qui contient toujours de charmantes choses, publie un article d'Alphonse Kaar, pétillant d'esprit et de vérité, auquel nous nous permettons d'emprunter les lignes suivantes :

« Il existe à l'usage des femmes tout un dictionnaire de sous-entendus. Celui qui n'entend pas et qui ne parle pas cette langue doit renoncer au commerce des femmes, — j'entends des vraies femmes. — Il est condamné à celles qui appellent un chat un chat, et les sentiments par leur nom.

Je ne sais rien d'aussi intéressant qu'une conversation dans cette langue, conversation où ce qui se dit n'a aucune valeur, où il ne s'est pas dit un mot de ce qui s'est entendu, et où on a, de part et d'autre, parfaitement entendu tout ce qui ne s'est pas dit.

Voici pour échantillons quelques mots du dictionnaire des femmes, pris au hasard : ce ne sont pas les plus fins, mais il faut indiquer les couleurs avant les nuances.

Etre propre.

Il faut bien être propre. — Une grande probabilité qu'il ne s'agit pas là seulement de savon et de pâte d'amandes, c'est que j'ai entendu une femme faire cette réponse à son mari qui faisait des représentations sur un mémoire de 7000 francs : « Il faut bien être propre. »

Etre comme tout le monde. — Cela veut dire : avoir des robes, des dentelles, des chapeaux en nombre égal, en magnificence égale à celle des femmes que l'on connaît qui a le plus de robes chères, de dentelles hautes et de chapeaux frais, — et les avoir un peu plus chères, un peu plus hautes, un peu plus frais qu'elle.

Ne pas faire peur, être a faire peur.

Si à cette question : *Je suis à faire peur*, une femme ne répondait pas : « Vous êtes divinement mise; » et un homme : « Je ne vous ai jamais vue plus jolie, » ce serait manquer de politesse. En effet, par cette phrase on demande à la femme un compliment sur sa toilette, à l'homme un compliment sur sa figure. A chacun selon sa capacité.

N'avoir pas une robe ou un chapeau a se mettre.

Il y a des maris qui répondent sottement à ces paroles : « Je n'ai pas une robe, pas un chapeau à *me* mettre, » par une énumération des jupes et des chapeaux variés qu'ils connaissent à leurs femmes.

C'est qu'ils n'ont pas compris la phrase. « Je n'ai pas une robe, pas un chapeau à *me* mettre, » veut dire qu'il se présente une occasion ou un prétexte d'avoir une robe neuve ou un nouveau chapeau, et qu'on n'en a pas profité :

Un changement de saison, une fête, un mariage, un deuil, une représentation extraordinaire, une course de chevaux, une étoffe nouvellement arrivée de Lyon, une très belle robe ou un frais chapeau arborés par une amie.

Il fait si froid qu'il faut bien acheter une robe de velours, — qui commencera au-dessous des épaules.

Il fait si chaud et le soleil est si ardent qu'il faut bien acheter un chapeau de paille d'Italie, — qui commencera derrière la tête et ne garantira absolument rien.

« Je n'ai pas une robe, je n'ai pas un chapeau à me mettre, » veut dire : « Il y a longtemps que je n'ai acheté une robe neuve, un chapeau neuf. »

Votre femme aurait cent cinquante robes et cent cinquante chapeaux, il ne faudrait pas penser tirer de là une objection : elle ne serait pas admise, et, ce de plus, ce n'est pas à ce qu'on vous dit que vous répondriez.

Ce n'est pas seulement pour avoir des robes et des chapeaux qu'on en achète. Il y a dans l'action d'acheter un plaisir particulier pour les femmes. La femme qui achète a, par cet acte même, un moment de domination.

Une douzaine de femmes sont arrêtées devant les vitres d'un riche magasin d'étoffes.

La femme qui entre triomphe d'elles toutes. Ce que les autres regardent, contemplent, admirent, envient, elle veut le prendre, l'avoir à elle, l'emporter, *l'acheter* surtout.

Les femmes font peu d'affaires et manient peu d'argent; elles sont sous ce rapport, pour la plupart, soumises à leurs maris. C'est « monsieur » qui paie les fournisseurs, les loyers, les gens; c'est lui qui reçoit l'argent et donne les quittances, etc., etc.

La femme qui entre dans un magasin va acheter elle-même, payer elle-même; si l'on envoie la note chez elle, c'est elle que l'on demandera, c'est en son nom qu'elle est faite.

Un côté moins puéril est celui-ci : — « Cette femme entre là et va y acheter probablement ce que je désire. Son mari lui donne donc beaucoup d'argent? Son mari est donc bien riche? On l'a donc trouvée plus belle que moi? Est-ce qu'elle est plus belle que moi?

Il faut s'arrêter quelques instants devant ces trébuchets, ces souricières tendues chaque matin sous le nom de magasins de nouveautés. Il faut voir la démarche, l'attitude et les yeux de la femme qui entre dans le magasin, en dérangeant, pour passer, celles qui regardent aux vitres; elle a l'air de ne pas les apercevoir; elle marche droit, c'est à elles à se déranger.

Il faut voir aussi le regard des femmes dérangées : ce regard qui suit la femme qui entre, commence triste et finit dédaigneux. — Le dédain est un masque qu'on met sur la tristesse.

La femme qui achète domine dans le magasin; elle ordonne, elle se sent obéie, non à cause de sa beauté, elle est un peu blasée sur ce plaisir-là, mais à cause de son argent; c'est un triomphe d'homme.

Beaucoup, par décorum, n'emportent pas dans leur voiture

ce qu'elles ont acheté; c'est un sacrifice assez dur à une convention.

Si on a un grand nom, ou un nom illustre, ou un nom célèbre; si on demeure dans un certain quartier, on donne son adresse de façon à être entendue; après avoir battu les femmes qui regardaient aux vitres, on bat celles qui sont entrées comme vous, on est victorieuse des victorieuses.

Cependant, si on a une voiture à soi, si la livrée est belle, si les panneaux sont armoriés, on peut à la question du commis : « On portera chez madame? » répondre, sans trop se compromettre : « Non, j'ai ma voiture. »

Lo Sacristain et l'édhie bénite.

L'incourâ dè X... étâi on bin bravo et dign'homo que bènessâi ti lè mâi 'na breintâ d'édhie po lè dzeins dè la perrotse, que cein est rudo coumoudo, kâ quand l'est qu'on a dè cll'édhie bénite à l'hôto, tot va bin, lo diablio ein a poâire, et lè serveints traçont qu'on ne lè revâi qu'on ne sâ quand, et on est su que nion ne baillè dâi tserno âi bêtès pè l'étrablio.

Adon quand l'incourâ a béni cll'édhie, lo sacristain qu'est on espèce dè vôlet d'église, preind on bidon et la portè tsi lè dzeins. On dzo que l'ein portâvè, l'ein baillâ pî trâo po coumeinci et ma fâi n'iavâi pas moïan d'ein avâi po tot lo mondo. Quand n'ein eut perein què l'afférè dè dou déci âo fond dè son siau, noutron gaillâ ne fâ ni ion, ni dou, l'eintrè âo cabaret et va tot bounameint veri lo robinet dè la pierra, su lo laviâo po reimpliâ lo bîdon.

— Mâ, mâ! que fédè-vo, que lâi dit cauquon que lo vouâitivè, cll'édhie n'a pas étâ bénite pè l'incoura?

— Oh baque! que repond lo sacristain, l'incourâ l'a fête forta qu'on diablio stu matin, on la pâo bin rappondrè onna mi.

L'étudiant et sa tanta.

Lo valet âo syndico qu'est pè lè z'académi dè Lozena avâi z'u dâi condzi et l'étâi revenu pè châotrè. On dzo ye va férè vesita à sa tanta Marienne qu'a mau à n'on pî et que ne soo jamé et qu'eut bin dâo pliési à lo vairè, kâ l'est veré que l'étâi galé avoué sa balla carletta et sè bio z'haillons dè monsu.

— Ah ça! dis-mè vâi, que le lâi fâ, que fâ-tou dè cé gros lâivro que t'a quie apportâ dézo ton bré?

— Oh! ma tante, je suis allé étudier un peu ce matin chez mon ami Henri.

— Ah! mon pourro bouébo, te ferâi bin mî d'allâ âidi à ton pére à fochérâ, kâ te pai ton teimps, et à quiet cein tè sai-te dè recordâ, te n'as min dè régent!

Miss Jenny.

L'éléphant qui figure au théâtre dans la jolie *fête des charmeuses*, donne chaque soir une petite représentation à part, qui fait le bonheur de tous les gamins du quartier.

Quoique d'un caractère très paisible, miss Jenny a quelquefois des moments d'obstination contre lesquels il est parfaitement inutile de lutter. Ainsi, lorsqu'elle a fait le tour de la scène et qu'on la ramène dans les coulisses pour faire place au ballet qui va commencer, il n'est pas question de la reconduire à son écurie avant la fin de l'acte. Miss Jenny aime voir les danseuses; elle tient tout particulièrement à cette partie du spectacle, attirant sur la scène et dans les coulisses une foule de jeunes filles qui ont toutes quelque chose pour elle. Ici c'est une orange, là un petit pain, plus loin un morceau de sucre, etc., etc. On comprend dès lors le peu d'empressement que le quadrupède met à quitter le théâtre. Il fait deux pas vers la porte avec son cornac, puis se retourne tout à coup pour aller mendier vers ces dames. Cette manœuvre se répétant cinq ou six fois de suite, il n'y a autre chose à faire qu'à prendre patience et attendre le moment où il convient à miss Jenny de se retirer.

Enfin, grâce à de nombreuses carottes jaunes dont elle est très friande, on parvient à l'amener jusque dans le vestibule. Là, miss Jenny se livre ordinairement à quelque réflexion, reste sur place et demande l'aumône à la dame du contrôle. La dame du contrôle intervient, et après les plus tendres caresses, au moyen des plus belles oranges et d'une bouteille de bière, que l'animal sait fort bien demander lorsqu'il arrive en face de la porte du café, on parvient à le faire franchir le seuil.

Mais on n'est pas au bout; miss Jenny se campe sur ses quatre piliers et reste sourde à toutes les supplications : « Viens, miss Jenny! viens ma belle! allons mon enfant! sus cocotte! sois gentille, ma bonne miss! » Tout est inutile. Et de lui distribuer une nouvelle ration d'oranges, de carottes et de pains au lait, arrosés d'une nouvelle chope.

Après cette représentation à bénéfice, donnée en présence d'une cinquantaine de gamins, qui sont là chaque soir, la bête se décide à descendre l'escalier d'un pas lent, et se dirigeant vers le petit chemin en pente qui longe le square de Georgette, elle s'arrête un instant, regardant d'un air moqueur la bruyante compagnie qui l'entoure.

Puis, allongeant tout à coup le pas, elle descend à la course la pente rapide, perdant en chemin le cornac et les gamins étonnés.

Miss Jenny attend son maître au bas de la rampe et s'en va coucher satisfaite.

Dans les *Conseils donnés aux jeunes filles à marier*, par M. Morel de Rubempré, je relève le passage suivant :

« Que la couleur des cheveux et autres poils n'échappe point à votre examen. Adoptez l'homme dont la tête se trouve ornée d'une grande quantité de cheveux bruns, mais pas trop lisses. Que deux su-